

Le tourisme : un secteur économique porteur

Marie-Anne Le Garrec*

Le tourisme est un secteur économique de première importance pour la France. En effet, le poids du tourisme dans le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 6,2 % en 2007. Il s'agit d'un chiffre basé sur l'estimation de la consommation touristique en France. Un tiers de cette consommation est effectué par les touristes étrangers. Le tourisme est le premier secteur contributeur dans les échanges extérieurs de la France, avec un excédent de 12,8 milliards d'euros en 2007. Les entreprises touristiques (plus de 230 000), emploient plus de 900 000 personnes. Le tourisme est l'un des premiers secteurs créateurs d'emplois depuis 2004.

Le premier acte fondateur du **tourisme** est de se déplacer. La durée minimum pour qu'un **voyage** soit qualifié de « touristique » est de 24 heures. Les déclinaisons du mot « tourisme » se font ensuite sur le motif du déplacement : on parle de tourisme d'affaires, de tourisme de découverte, de tourisme de loisirs, de tourisme affinitaire... Le deuxième acte fondateur du tourisme est de séjourner en un lieu, avec au moins une nuitée passée en ce lieu : l'hébergement est donc l'autre composante essentielle du tourisme.

Une offre d'hébergement nombreuse, diversifiée et largement répartie sur le territoire

Avec 5,6 millions de lits, la France possède le parc d'hébergement touristique marchand le plus important d'Europe (*figure 1*). À côté des hébergements marchands traditionnels que sont les hôtels, les campings et les meublés (villas ou appartements) se sont développées de nouvelles catégories : résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, gîtes et chambres d'hôtes. Enfin les résidences secondaires, hébergement essentiellement non marchand, offrent plus de 12 millions de lits (*figure 2*).

L'hôtellerie est la forme d'hébergement touristique la plus ancienne. Fin 2007, les quelques 18 000 hôtels de tourisme français offrent plus de 1 200 000 lits. Les deux dernières décennies ont été marquées par le développement des chaînes hôtelières : en vingt ans, le nombre de chambres appartenant à des chaînes a triplé. Fin 2007, 40 % des chambres appartiennent à l'hôtellerie de chaîne. Les hôtels franchisés sont ceux qui se sont le plus développés, contribuant très fortement au développement de l'hôtellerie de chaîne. Les hôtels indépendants adhérents à une chaîne volontaire sont également plus nombreux et représentent aujourd'hui 15 % de la capacité hôtelière. En revanche, les hôtels purement indépendants sont en déclin. N'offrant que 25 chambres en moyenne, leur taux d'occupation est de 56 % en moyenne, ce qui est bien inférieur à l'hôtellerie de chaîne (79 chambres en moyenne, remplies à 69 % en 2007). Autre phénomène allant de pair avec le développement de l'hôtellerie de chaîne en France, la croissance du nombre d'hôtels 4 étoiles et d'hôtels non étoilés. Quel que soit l'**espace touristique** (ville, campagne, littoral, montagne), la part des chambres 3 et 4 étoiles augmente dans le parc hôtelier.

*Marie-Anne Le Garrec, direction du Tourisme, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

L'espace urbain concentre 38 % des hôtels de tourisme et 56 % des chambres en France. Les établissements y sont de taille largement supérieure à la moyenne. Si l'hôtellerie de chaîne est très fortement implantée en ville, c'est également le cas le long des axes routiers. Dans les villes de province, plus de la moitié de l'offre hôtelière appartient aux chaînes. Par ailleurs, si l'hôtellerie haut de gamme (3 ou 4 étoiles) est très présente à Paris (plus de 60 % des chambres), elle l'est beaucoup moins dans le reste de l'espace urbain français. Le littoral représente près de 20 % de l'offre hôtelière, que ce soit en établissements ou en chambres. La moitié des hôtels littoraux se situent au bord de la Méditerranée (figure 3). La capacité moyenne des hôtels est supérieure sur le littoral méditerranéen à celle du littoral nord ou du littoral atlantique. De plus, sur le littoral méditerranéen, la part des hôtels 3 et 4 étoiles est presque comparable à celle de Paris. À la campagne et en montagne, les hôtels sont de taille assez petite (20 chambres environ), d'un confort inférieur à la moyenne et les chaînes sont très peu présentes. Cependant, en montagne dès lors que l'on se rapproche des stations, la taille devient plus importante, le confort s'améliore et les chaînes sont plus implantées.

La France possède le premier parc de campings d'Europe et le deuxième parc mondial derrière les États-Unis. En France, les 8 000 terrains de campings classés offrent plus de 900 000 emplacements, soit environ 3 millions de places-lits. Il existe en outre de nombreuses aires naturelles de camping, ainsi que des campings à la ferme.

Depuis quelques années, « l'hôtellerie de plein air », autre dénomination des campings, a réalisé d'importants efforts de modernisation : elle s'est dotée d'équipements variés (piscines, terrains de sport) et offre souvent des services d'animation. Les emplacements dits « locatifs », équipés d'hébergements légers du type bungalow ou mobile home, se sont multipliés. Ces emplacements locatifs, au nombre de 129 000 en 2007, représentent près de 20 % de l'offre en emplacements de passage. Cette tendance s'est d'abord amorcée dans les campings de catégorie supérieure (3 et 4 étoiles) : en 2007, 39 % de l'offre d'emplacements de passage des campings 4 étoiles est constituée d'emplacements locatifs et 19 % dans les campings 3 étoiles.

Fin 2007, le littoral regroupe près d'un emplacement sur deux, devant la campagne qui concentre un tiers de la capacité totale (figure 4). Les campings littoraux sont beaucoup plus grands que les autres campings : 185 emplacements par camping, contre 85 dans les autres espaces. Cinq régions littorales concentrent plus de la moitié des emplacements : le Languedoc-Roussillon (12,7 % des emplacements en 2007), l'Aquitaine (11,7 %), la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (10,5 %), la Bretagne (9,5 %) et les Pays de la Loire (9,3 %).

1. Lits touristiques au 1^{er} janvier 2008

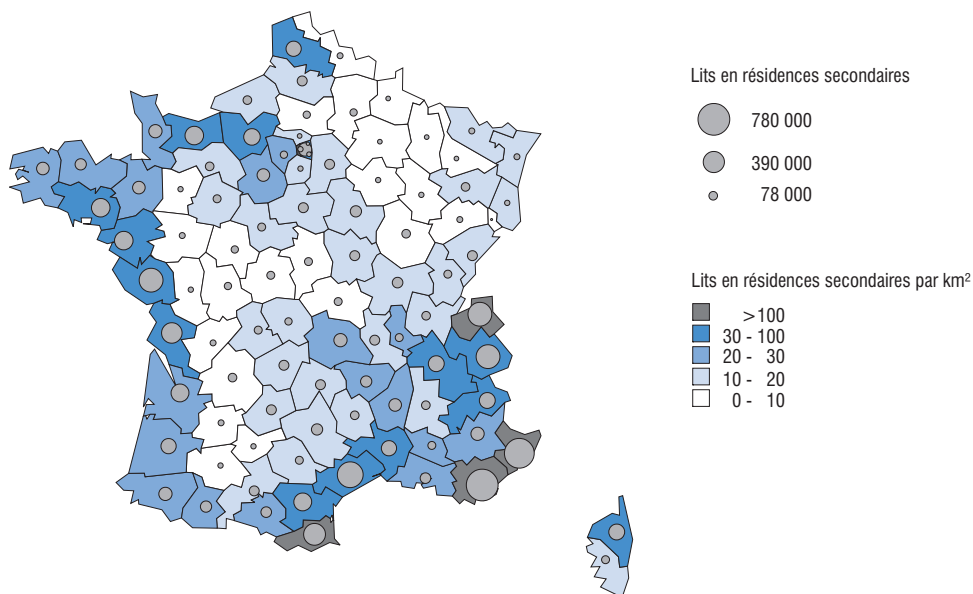
	Établissements (en milliers)	Lits *	
		milliers	%
Hôtels de tourisme	17,7	1 229,1	6,7
Résidences de tourisme et hébergements assimilés	1,6	559,8	3,0
Campings	8,0	2 767,1	15,0
Villages de vacances	0,9	245,2	1,3
Meublés de tourisme	169,0	752,2	4,1
Chambres d'hôtes (hors gîtes)	38,0	76,0	0,4
Auberges de jeunesse	0,2	13,4	0,1
Total hébergement marchand	235,4	5 642,7	30,6
Autres résidences secondaires	2 563,0	12 815,0	69,4
Total	2 798,4	18 457,7	100,0

* Estimation du nombre de lits à partir des conventions suivantes : nombre de chambres x 2, nombre d'emplacements x 3, nombre de meublés x 4 et nombre de résidences secondaires x 5.

Champ : France métropolitaine.

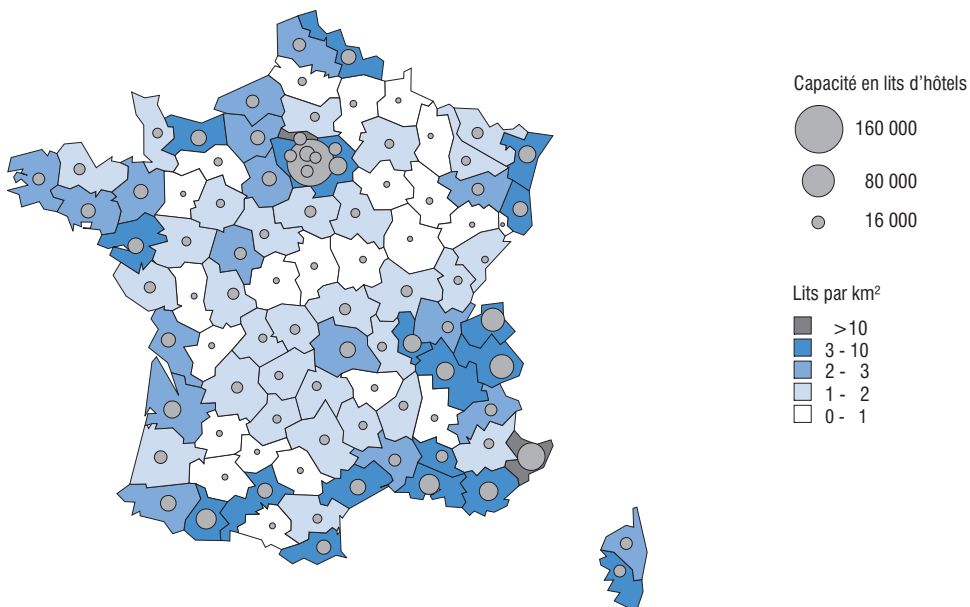
Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux ; SNRT ; Unat ; CRT ; CDT pour l'hébergement marchand - Filocom 2005, DGI/DAEI pour les résidences secondaires.

2. Capacité d'hébergement en résidences secondaires



Source : Insee, RP 99.

3. Capacité d'hébergement en hôtellerie



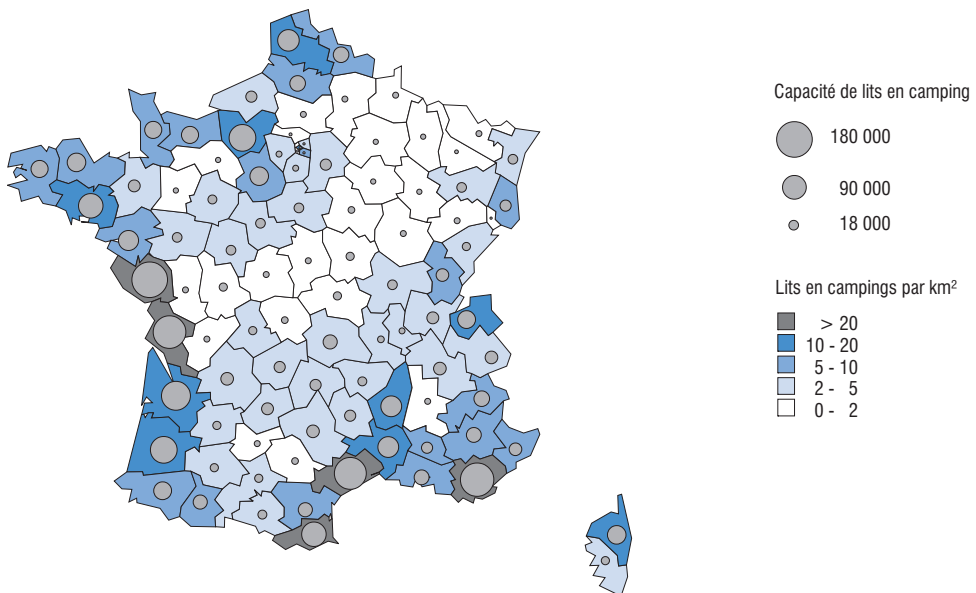
Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de Fréquentation hôtelière (2007).

Les résidences de tourisme et résidences hôtelières constituent la troisième forme d'hébergement marchand en termes de capacité : fin 2007, plus de 1 600 résidences offrent 560 000 lits. C'est la catégorie d'hébergement qui s'est le plus développée dans les vingt dernières années : entre 1990 et 2008, leur offre d'hébergement a été multipliée par 9. Moins coûteuses que l'hôtel, les résidences de tourisme offrent des hébergements individuels ou collectifs, loués à la journée, à la semaine ou au mois. Elles sont classées de 1 à 4 étoiles en fonction des équipements et services offerts (ménage ou restauration, par exemple). Elles sont principalement situées en montagne (26 % des résidences et 30 % des lits dans la seule région Rhône-Alpes) ou au bord de la mer (23 % des résidences dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et 9 % en Languedoc-Roussillon). Depuis quelques années, les résidences hôtelières s'implantent également en ville. Elles sont adaptées à la clientèle d'affaires, mais aussi à une clientèle familiale séjournant en ville pour quelques jours.

Parmi les villages de vacances (plus de 270 000 lits), on distingue deux catégories : les villages dits « commerciaux » (*ClubMed, Belambra ...*) et les villages « associatifs » (*valvuf, RelaiSoleil Vacances...*), essentiels pour le tourisme social. Ils offrent des séjours de vacances selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou les moyens d'en préparer, ainsi que des installations sportives et des services d'animation. Très fréquentés lors des vacances scolaires par une clientèle familiale, ils commencent à développer un accueil pour les seniors lors de périodes plus creuses. Comme les résidences de tourisme, les villages de vacances sont principalement situés sur le littoral ou à la montagne.

Dernière composante de l'hébergement marchand, les meublés classés de tourisme (villas ou appartements), les gîtes et les chambres d'hôtes offrent plus de 800 000 lits fin 2007. Si la location de meublés est une composante ancienne de l'hébergement touristique, les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes ont connu une forte croissance depuis vingt ans. Ce type d'hébergement s'est d'abord développé dans les zones rurales, et se répand aujourd'hui dans les zones à forte attractivité touristique. Fin 2007, on compte 68 000 gîtes et 38 000 chambres d'hôtes labellisés.

4. Capacité d'hébergement en hôtellerie de plein air



Sources : Insee ; direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (2007).

La France, une destination toujours attractive

La France est la première destination touristique du monde au regard du premier indicateur retenu par l'OMT, le nombre d'arrivées de **touristes** étrangers, c'est-à-dire d'étrangers qui passent au moins une nuit en France. En 2007, la France détient ainsi le record avec 82 millions d'arrivées. Par contre, pour les recettes, deuxième indicateur retenu par l'OMT, la France ne vient qu'en troisième position derrière les États-Unis et l'Espagne (*encadré 1*).

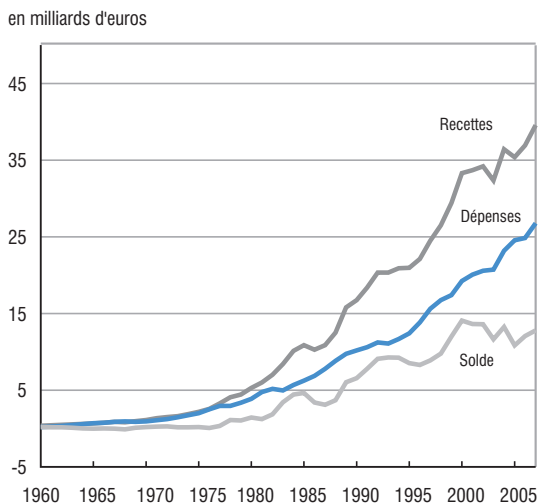
Ce décalage entre les deux classements est essentiellement dû à la situation géographique de la France : un certain nombre de **courts séjours** sont souvent de simples transits, ils comportent seulement une nuit passée en France. En effet, sur les 82 millions d'arrivées de touristes étrangers, seule la moitié est suivie d'un **long séjour** de quatre nuits ou plus. L'Espagne compte moins d'entrées touristiques, mais les touristes y séjournent plus longtemps. Année après année, l'Espagne améliore ses performances en matière de recettes touristiques. Si cet indicateur sur les recettes permet de comparer deux pays comme la France et l'Espagne, il ne peut être utilisé pour des états de tailles aussi différentes que les États-Unis et la France.

En plus de ces 82 millions de touristes, la France a accueilli 114 millions d'étrangers qui transitent par la France, mais qui n'y passent aucune nuit. Ces personnes sont qualifiées d'« **excursionnistes** ». Dans leur quasi-totalité, les excursionnistes sont originaires de pays limitrophes, Belgique (27 %), Allemagne (22 %), Suisse (18 %), Italie et Espagne (10 % chacun). Au total, la France a ainsi accueilli 196 millions de **visiteurs** en 2007.

Le poste « voyages » de la balance des paiements est devenu excédentaire en 1978, puis ce solde positif s'est accentué jusqu'à devenir le premier secteur contributeur dans les échanges extérieurs de la France (*figure 5*). Les attentats du 11 septembre 2001 et les tensions internationales consécutives ont donné un important coup de frein aux arrivées de touristes en provenance des destinations lointaines, notamment des États-Unis. En 2003, la guerre d'Irak et l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) ont affecté les arrivées de touristes venant non seulement des États-Unis, mais aussi du Proche-Orient, du Moyen-Orient et du Japon. Le recul de ces clientèles à fort pouvoir d'achat a nettement affecté les recettes touristiques de la France en 2003. Les variations du dollar par rapport à l'euro ont, par ailleurs, modifié les attractivités relatives des différentes destinations touristiques mondiales : la compétition est croissante entre les pays du monde entier pour attirer les touristes sur leur territoire.

Depuis 1999, le solde touristique de la France fluctue entre 12 et 14 milliards d'euros, maximum atteint en 2000. En 2007, les dépenses des touristes français à l'étranger

5. Ligne «Voyages» de la balance des paiements



Sources : Banque de France ; direction du Tourisme.

L'essor du tourisme international

Le tourisme international a connu depuis les années cinquante un développement spectaculaire. Il est ainsi devenu l'un des premiers secteurs exportateurs du monde, avec les secteurs de l'énergie et des biens d'équipement. Le baromètre du tourisme mondial de l'organisation mondiale du tourisme (OMT) estimait à 113 millions le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 1965. L'année 2007 a dépassé les attentes, avec des arrivées atteignant le niveau sans précédent de 900 millions, soit une multiplication par huit en une quarantaine d'années.

Toutefois le rythme de croissance du tourisme international, très élevé de 1950 à 1980, s'est ralenti à partir des années quatre-vingt. Très sensible à la conjoncture économique et politique, le tourisme a connu une croissance moyenne de 4 % par an entre 1990 et 2000 mais trois années médiocres ensuite : il a notamment été affecté par les attentats du 11 septembre 2001, puis par la guerre d'Irak et l'épidémie de SRAS en 2003. Après un net rebond en 2004 (+ 10 % d'arrivées de touristes internationaux), la croissance s'avère soutenue : + 5 % en 2005 et 2006, + 6,6 % en 2007). Cet essor du tourisme international est favorisé par la robustesse de l'économie mondiale qui, depuis plus de deux décennies, connaît sa plus longue période de croissance régulière. En 2007, la croissance de l'économie et celle du tourisme sont tirées par les marchés émergents et par les économies en développement. Si les marchés établis de longue date comme l'Europe restent les premières destinations du monde, la croissance plus rapide des nouveaux marchés se confirme dans les pays en développement (*figure 6*).

Sur les 56 millions d'arrivées supplémentaires enregistrées en 2007 de par le monde, l'Europe en a accueilli quelques 22 millions et l'Asie-Pacifique, 17 millions. Les Amériques en gagnent 6 millions, l'Afrique 3 millions et le Moyen-Orient 6 millions. Dans toutes les régions du monde, la croissance dépasse la moyenne de long terme, le Moyen-Orient se situant en tête du classement (+ 16 %), suivi par la zone Asie-Pacifique (+ 10 %), l'Afrique (+ 7 %), les Amériques (+ 5 %) et l'Europe (+ 5 %).

Le Moyen-Orient totalise 48 millions d'arrivées de touristes internationaux et continue d'être une des réussites touristiques de la décennie, en dépit des tensions et menaces permanentes. Cette région devient une solide

destination, le nombre des visiteurs y augmentant beaucoup plus vite que le total mondial. En 2007, l'Arabie saoudite et l'Égypte font partie du peloton de tête en matière de croissance.

Sur fond d'une croissance annuelle de 7 % depuis 2000, la zone Asie-Pacifique a attiré 184 millions de visiteurs en 2007. Alors que le Japon (+ 14 %) démarre comme destination, la Malaisie (+ 20 %), le Cambodge (+ 19 %), le Vietnam (+ 16 %), l'Indonésie (+ 13 %), l'Inde (+ 12 %) et la Chine (+ 10 %) continuent d'attirer de plus en plus de touristes.

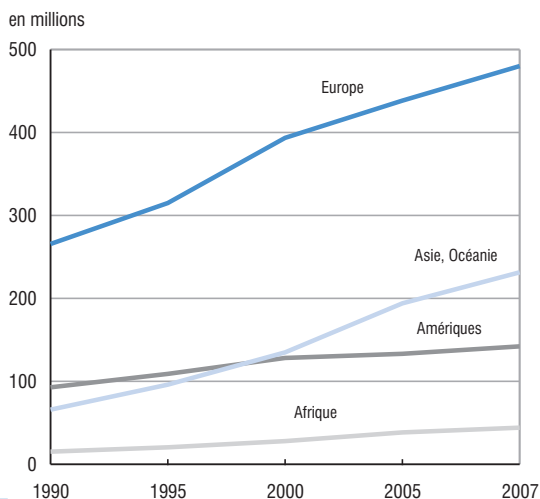
Avec 44 millions de voyageurs internationaux, l'Afrique a toujours le vent en poupe puisqu'elle maintient sa croissance de 2006 et que, depuis 2000, sa croissance annuelle moyenne est de 7 %. En 2007, l'Afrique du Nord (+ 8 %) obtient des résultats légèrement meilleurs que l'Afrique subsaharienne (+ 7 %), essentiellement grâce à la progression de 14 % du Maroc. L'Afrique du Sud continue à s'affirmer sur le marché, grâce en particulier à la publicité faite autour du pays hôte de la Coupe du monde de football en 2010. Les Amériques retrouvent leur vigueur : le nombre de touristes augmente 2,5 fois plus vite qu'en 2006. Le nombre de touristes arrivant aux États-Unis redémarre (+ 10 %). En Amérique centrale et en Amérique du Sud, les résultats sont très bons, favorisés par la force de l'euro et par les flux touristiques réguliers en provenance des États-Unis.

L'Europe constitue la plus grande région de destination du monde avec plus de 50 % de toutes les arrivées de touristes internationaux au sens de l'OMT. Ainsi, en 2007, 484 millions de touristes sont arrivés dans un pays européen en provenance d'un autre pays. Il faut toutefois relativiser ce résultat qui ne concerne que les touristes dits « étrangers », car il est assez peu légitime de comparer des flux mesurés sur des maillages territoriaux hétérogènes. On compare ainsi dans un même classement des entités géographiques aussi disproportionnées que les États-Unis dans leur ensemble et chacun des pays d'Europe pris isolément. Ainsi, un Belge sera « touriste étranger » en France avec un déplacement de 150 kilomètres tandis qu'un New-Yorkais ne sera pas « étranger » en Californie malgré un déplacement de 4 500 kilomètres. En 2007, certaines destinations ont le vent en poupe : la Turquie avec + 18 % d'arrivées de touristes supplémentaires, la Grèce (+ 12 %), le Portugal (+ 10 %), l'Italie et la Suisse (toutes deux à + 7 %).

s'accroissent de 1,9 milliard d'euros par rapport à 2006, tandis que les recettes apportées par les touristes étrangers progressent, elles, de 2,6 milliards. En conséquence, le solde touristique augmente de 6 %. L'excédent atteint 12,8 milliards d'euros en 2007. Le tourisme reste ainsi le premier poste excédentaire des échanges extérieurs devant le secteur agroalimentaire (+ 7 milliards). Les recettes touristiques de la France s'élèvent à 39,6 milliards d'euros en 2007, dont 34,2 milliards apportés par les touristes *stricto sensu* et 5,4 milliards par les « excursionnistes ».

La grande majorité des touristes étrangers séjournant en France sont des Européens (*figure 6*). S'ils représentent 87 % des arrivées, ils apportent seulement 82 % des recettes. Cette faiblesse apparente du « rendement » d'un touriste européen vient en partie du mode de tourisme de nos voisins qui s'approche de celui des Français, avec en particulier une forte fréquentation des hébergements de plein air et une importance croissante des résidences secondaires possédées par les Européens en France. En outre, nombreux sont les touristes d'Europe du Nord qui ne font qu'une courte étape en France sur la route de l'Espagne ou de l'Italie. Les touristes originaires du continent américain représentent 7 % des arrivées et apportent près de 10 % des recettes, les touristes en provenance d'Asie et d'Océanie, 5 % des arrivées et 6 % des recettes.

6. Arrivées de touristes internationaux



Source : OMT (juillet 2008).

Le tourisme des Français : d'abord en France

Si l'apport économique des touristes étrangers est important pour l'économie française, ce sont cependant les résidents qui font la majorité du tourisme en France : ils réalisent les deux tiers des nuitées et de la consommation touristique. Le poids du tourisme dans le PIB est estimé à 6,2 % en 2007, chiffre basé sur l'estimation de la consommation touristique intérieure en France (117,6 milliards d'euros en 2007). À titre de comparaison, ce poids du tourisme dans le PIB est de l'ordre de 12 % en Espagne.

Si l'ensemble des déplacements touristiques des résidents reste assez stable depuis dix ans, sa structure s'est nettement modifiée : la durée des séjours se raccourcit et le nombre des séjours à l'étranger augmente. Si l'on considère l'ensemble des voyages, tous motifs confondus et comportant au moins une nuitée, trois quarts des Français voyagent au moins une fois dans l'année : ils effectuent en moyenne 4,5 voyages par an.

Ils ne sont qu'un quart à voyager à l'étranger avec en moyenne 1,3 voyage par an. En règle générale, les Européens du nord voyagent beaucoup plus à l'étranger que ceux du sud : les Italiens et les Espagnols sortent aussi peu de leur pays que les Français. Ces voyages des Français à l'étranger ne représentent que 11 % de leurs séjours touristiques et ils ont majoritairement une destination européenne. Cette tendance des résidents à voyager à l'étranger s'est accrue dans la période récente. Principaux facteurs explicatifs : l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, le coût relativement faible des transports aériens, la diversification et la grande compétitivité de l'offre touristique mondiale, la réactivation de destinations européennes proches et attractives.

En 2007, les résidents ont effectué 190 millions de séjours pour motif personnel, représentant 996 millions de nuitées (figure 7). L'essentiel de ces séjours (89 %) se déroulent en France métropolitaine.

Les résidents passent la majorité (55 %) de leurs séjours personnels en France dans leur famille ou chez des amis. Si l'on y rajoute les 9 % de séjours passés dans sa résidence secondaire, c'est près des deux tiers des séjours personnels que l'on peut qualifier d'«affinitaires». L'hébergement non marchand prédomine puisqu'il représente environ les deux tiers des séjours. Les séjours d'agrément (vacances, loisirs) représentant quant à eux 42 % des séjours personnels. Ils sont toutefois plus longs (7 nuits en moyenne) que les visites à la famille (moins de 4 nuits) ; c'est ce qui explique le nombre important de nuitées réalisées en juillet-août (figure 8).

Avec 27 % des séjours personnels et 40 % des nuitées en 2007, le bord de mer reste l'espace touristique préféré des Français : c'est là qu'ils séjournent le plus longtemps (7,7 nuits en moyenne). Viennent ensuite la campagne (35 % des séjours et 32 % des nuitées) et la ville (36 % des séjours et 26 % des nuitées) ; les séjours urbains sont ainsi les plus courts, avec 3,7 nuits en moyenne.

La part de chacune des régions reste très stable dans les déplacements personnels des Français autant en termes d'émission que de réception de touristes. Sans surprise, la première région émettrice de séjours est l'Île-de-France en raison de son poids démographique, avec 25 % des séjours émis en 2007 et 29 % des nuitées. Mais c'est aussi la région où les taux de départ sont les plus élevés : 84 %, contre 73 % pour la moyenne nationale. Elle est suivie par la région Rhône-Alpes (12 % des séjours émis et 10 % des nuitées), avec un taux de départ de 80 % pour les Rhônalpins. Lors de la saison d'hiver 2006-2007, c'est naturellement la région Rhône-Alpes qui vient en tête, recevant 13 % des séjours et des nuitées. Elle est suivie par l'Île-de-France et la région Paca ; vient ensuite le littoral atlantique : Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine. Lors des séjours d'été, les régions littorales restent les plus attractives : la région Paca recueille 12 % des nuitées, le Languedoc-Roussillon 11 %, la Bretagne et l'Aquitaine 9 % chacune. La région Rhône-Alpes compte également 9 % des nuitées mais vient en tête pour le nombre de séjours reçus : 10 % lors de la saison d'été 2007.

7. Voyages personnels des résidents

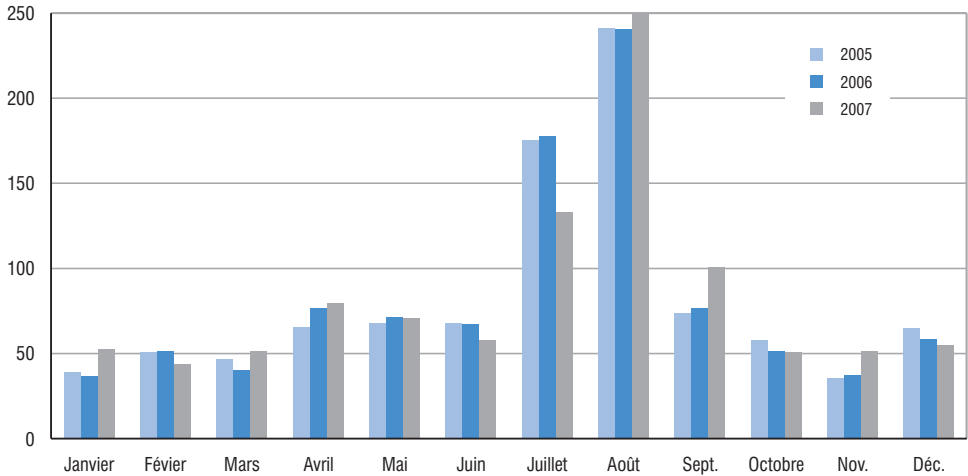
en millions

	Séjours				Nuitées			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
Ensemble des séjours	188,9	185,0	184,8	190,3	1021,2	986,1	985,9	996,3
en France métropolitaine	168,6	165,1	164,8	170,2	859,2	825,3	826,6	834,8
à l'étranger et dans les Dom-Com	20,4	19,9	20,0	20,1	162,0	160,8	159,4	161,6
Courts séjours	102,2	100,8	101,7	104,9	184,4	181,6	184,7	188,4
en France métropolitaine	96,6	95,5	96,0	99,3	172,9	170,6	173,0	176,6
à l'étranger et dans les Dom-Com	5,6	5,3	5,7	5,6	11,5	11,0	11,7	11,8
Longs séjours	86,7	84,2	83,1	85,3	836,8	804,5	801,2	807,9
en France métropolitaine	71,9	69,6	68,8	70,9	686,3	654,7	653,6	658,2
à l'étranger et dans les Dom-Com	14,8	14,6	14,3	14,4	150,5	149,8	147,6	149,7

Sources : direction du Tourisme ; TNS/Sofres, enquête sur le suivi de la demande touristique.

8. Nuitées personnelles des résidents

en millions

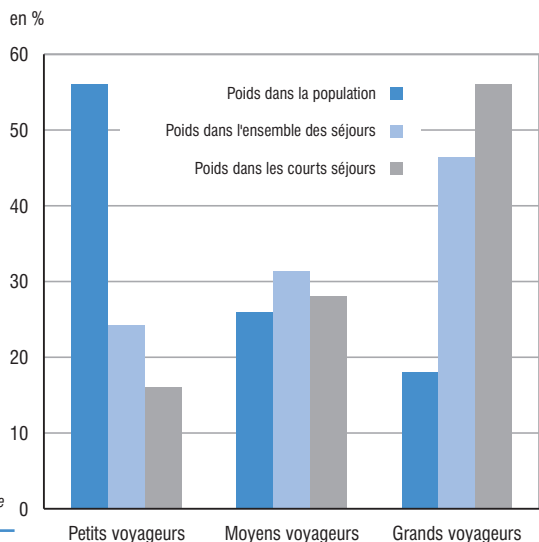


Source : direction du Tourisme ; TNS/Sofres, enquête sur le suivi de la demande touristique.

Les courts séjours des Français : 55 % des séjours personnels

Le nombre de courts séjours personnels des Français, de une à trois nuits, a augmenté de 10 % entre 1997 et 2006. Aujourd'hui, ils représentent plus de la moitié de l'ensemble de séjours réalisés par les Français et près de 60 % des séjours réalisés en France (*encadré 2*). Alors que les trois quarts des Français effectuent au moins un voyage pour motif personnel dans l'année, seuls 46 % ont réalisé un court voyage et seul un sur quatre réalise un court voyage en hébergement marchand dans l'année. Il s'agit d'un tourisme relativement cher pratiqué surtout par des classes sociales aisées. Ce sont les grands voyageurs qui réalisent le plus de courts séjours. Les petits voyageurs, qui se déplacent peu dans l'année, concentrent leurs vacances sur de longs séjours (*figure 9*).

9. Poids des petits, moyens et grands voyageurs * dans la population et part de séjours qu'ils génèrent



* Petits voyageurs : 1 à 4 voyages par an ; moyens voyageurs : 5 à 9 voyages par an ; grands voyageurs : 10 voyages ou plus par an.
Sources : direction du Tourisme ; TNS/Sofres, enquête sur le suivi de la demande touristique.

Six types de courts séjours

Les week-ends affinitaires

Plus des deux tiers des courts séjours personnels sont des séjours en famille ou chez des amis, sans raison particulière si ce n'est de rendre visite à ses proches.

Les réunions de famille

8 % des courts séjours personnels sont des visites à la famille ayant un caractère particulier qui les distingue du premier groupe : il s'agit de week-ends réalisés en groupe, fortement concentrés autour du mois de décembre (fêtes de fin d'année) ainsi qu'en juin et juillet (mariages ou autres événements familiaux). Ils sont le plus souvent réalisés en hébergement marchand (pension ou chambre d'hôtes).

Les courtes vacances au bord de la mer

8 % des courts séjours personnels sont réalisés durant l'été, en particulier en Bretagne, dans les Pays de la Loire, la Basse-Normandie et le Languedoc-Roussillon. Beaucoup de ces touristes utilisent un camping-car. Une grande part d'habitants de l'Ouest de la France pratiquent cette forme de tourisme, la proximité du littoral les incitant à passer quelques week-ends en bord de mer.

Les courts séjours sportifs à la montagne

4 % des courts séjours personnels ont lieu l'hiver à la montagne, en Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, le plus souvent en résidences de tourisme ou en chambres d'hôtes, pour faire du ski. Les voyageurs sont en majorité originaires du Sud-Est et du pourtour méditerranéen.

Les week-ends en ville

Représentant 9 % des courts séjours personnels, ils sont très courts, souvent d'une seule nuit, réalisés essentiellement à l'hôtel. Cette classe regroupe deux types de séjours : les week-ends d'agrément, à deux, sans enfant, pour découvrir le patrimoine d'une ville, ou les séjours d'étape sur la route des vacances. Les voyageurs se situent dans une tranche de revenus élevée.

Les week-ends à l'étranger

Enfin, 4 % des courts séjours personnels ont lieu dans une ville étrangère avec une orientation culturelle marquée. Ils sont souvent réalisés hors saison (mai, juin, septembre, novembre), par des voyageurs sans enfant, souvent retraités et originaires d'Île-de-France.

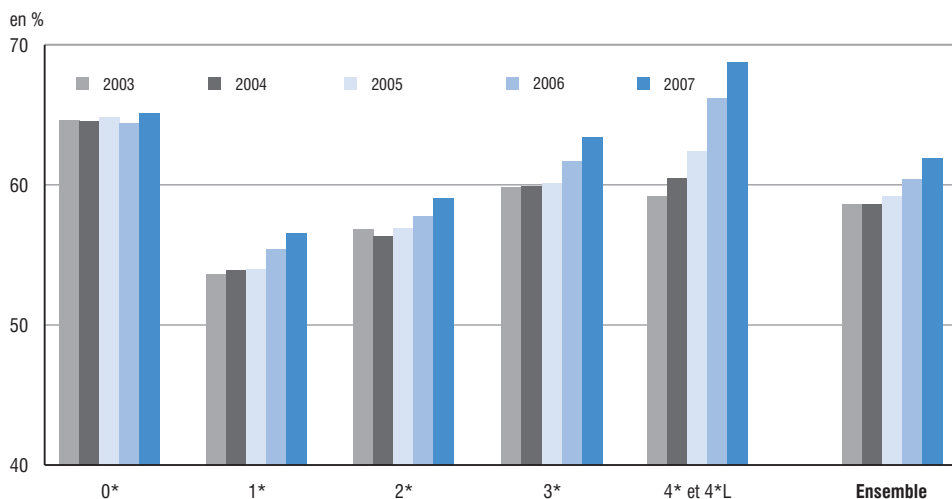
La saisonnalité des courts séjours est beaucoup moins marquée sur l'année que celle des longs séjours. Les séjours de courte durée ont un poids prépondérant tout au long de l'année sauf en juillet et août, où les longs séjours sont nettement plus nombreux. C'est en mai et décembre que la part des courts séjours est la plus élevée. Les courts séjours sont en majorité réalisés en milieu urbain (42 %) ou à la campagne (40 %). En raison du poids des séjours en famille, beaucoup de courts séjours ne font l'objet d'aucune activité particulière. En revanche, lors des courts séjours en hébergement marchand, la première activité est la visite de villes, monuments, sites historiques, sites naturels et musées. Les marchés et brocantes, ainsi que la gastronomie et l'œnologie occupent aussi une part non négligeable.

Sous l'effet démographique, l'Île-de-France et Rhône-Alpes sont les deux premières régions émettrices et réceptrices de courts séjours. Les courts séjours pèsent beaucoup plus dans le tourisme français pour les régions du nord, que pour les régions du sud. Ainsi, les trois quarts des séjours en Haute-Normandie et en Île-de-France sont de courte durée.

De bonnes performances pour l'hôtellerie haut de gamme et les mobile homes

En 2007, l'hôtellerie de tourisme comptabilise 199 millions de nuitées en France métropolitaine et 5 millions dans les Dom. Pour la deuxième année consécutive, ce sont les hôtels haut de gamme, de catégories 3 étoiles et surtout 4 étoiles, qui réalisent les meilleures progressions. Leur fréquentation ne cesse de croître depuis le point bas de l'année 2003 (figure 10). Ce sont d'ailleurs les deux catégories d'hôtels qui se sont le plus développées depuis trois ans.

10. Taux d'occupation des hôtels de tourisme



Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Après avoir progressé de 3,8 points en 2006, le taux d'occupation des hôtels 4 étoiles (y compris les 4 étoiles luxe) augmente encore de 2,5 points en 2007, pour s'établir à 68,7 %. Si les clientèles étrangères sont encore très majoritaires dans ces hôtels haut de gamme avec 65 % des nuitées, la fréquentation française ne cesse de progresser : + 9 % en 2007 par rapport à l'année précédente. Dans les hôtels 3 étoiles, le taux d'occupation est également en forte hausse (+ 1,8 point), comme le nombre de nuitées (+ 4,8 %). Cette bonne performance est à mettre à l'actif de la clientèle française, mais plus encore de la clientèle étrangère. Pour les hôtels économiques ou de moyenne gamme, le taux d'occupation progresse plus modérément par rapport à l'année 2006, tout comme leur nombre de nuitées.

Dans les hôtels, la clientèle européenne représente les trois quarts des nuitées des étrangers. Alors que la fréquentation européenne s'effritait régulièrement depuis 2003, elle est en nette reprise en 2007. Les Espagnols (+ 11 %) et les Néerlandais (+ 7 %) sont venus plus nombreux, et également les Britanniques (+ 3,5 %), attirés en particulier par la Coupe du monde de rugby. Si la fréquentation américaine a progressé jusqu'en octobre 2007, elle recule depuis, en raison de la chute du dollar par rapport à l'euro. Les hausses de fréquentation de clientèles d'origine plus lointaine sont à mettre à l'actif des touristes sud-américains (en particulier Argentins) et Australiens, séduits eux aussi par la Coupe du monde de rugby. En revanche, les clientèles asiatiques reculent légèrement par rapport à l'année précédente.

L'essentiel de la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme se situe en ville : concentrant 56 % de l'offre hôtelière, les villes recueillent 64 % de l'ensemble des nuitées en 2007. En Île-de-France en particulier, les nuitées dans les hôtels se sont accrues de 5 % par rapport à 2006, grâce aux touristes étrangers (+ 8 %). Leur retour, amorcé en avril avec le week-end pascal, s'est accentué jusqu'à la fin de l'année. La Coupe du monde de rugby n'est certainement pas étrangère à cette bonne performance. L'hôtellerie obtient aussi d'excellents résultats dans les régions de l'est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne), certainement grâce à la mise en service du TGV-Est en juin 2007.

Les campings affichent en 2007 un total proche de 98 millions de nuitées, ce qui constitue un résultat assez médiocre, après deux bonnes saisons en 2005 et 2006. En effet, à l'exception des régions méditerranéennes, les mauvaises conditions météorologiques de la saison 2007 affectent fortement la fréquentation, sauf sur les emplacements localisés équipés d'un

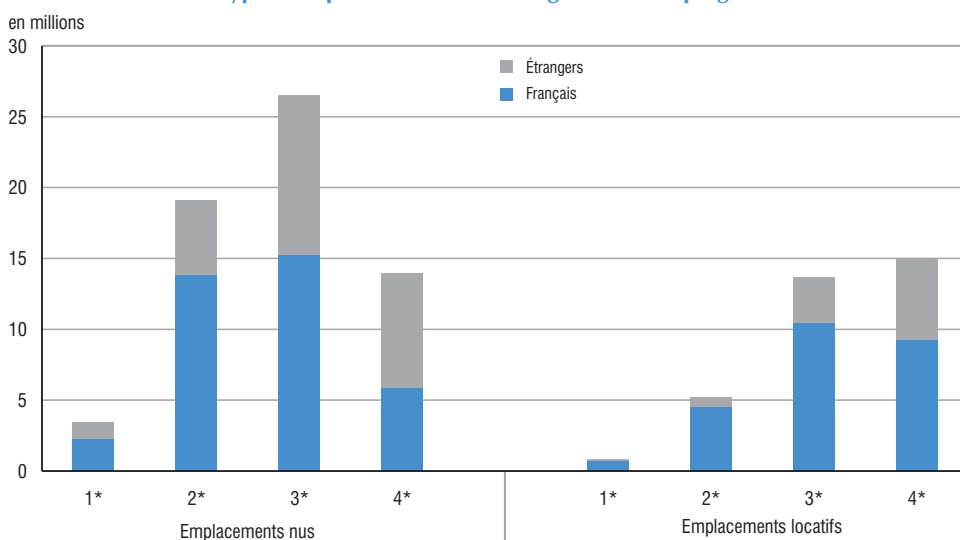
hébergement léger (bungalows ou mobile homes). En effet, quel que soit leur niveau de confort, les campings continuent à développer leur offre en emplacements locatifs, qui se substituent aux emplacements nus et atteignent près de 20 % de la capacité fin 2007. Lors de la saison 2007, la fréquentation des campings progresse surtout sur ces emplacements locatifs : les nuitées y augmentent de 8 % par rapport à 2006, tandis qu'elles diminuent de 7 % sur les emplacements nus. Les touristes français plébiscitent ce type d'emplacement et y réalisent 38 % de leurs nuitées en 2007. Cette pratique augmente avec le niveau de confort : dans les campings 4 étoiles, ce sont 60 % des nuitées françaises qui sont effectuées sur un emplacement locatif (*figure 11*).

De même, le taux d'occupation s'élève à 82 % au mois d'août sur les emplacements locatifs, contre 50 % seulement sur les emplacements nus. Comme dans l'hôtellerie, ce sont les campings haut de gamme qui tirent leur épingle du jeu en 2007 : le taux d'occupation progresse uniquement dans la catégorie 4 étoiles, tout comme les nuitées. Ce bon résultat est dû à une recherche de qualité par la clientèle des campings, ainsi qu'à la forte proportion d'emplacements locatifs dans les campings 4 étoiles (38 % de leur offre).

Dans les campings, la clientèle étrangère est moins présente, après avoir augmenté pendant deux années consécutives. Avec un nombre de séjours stable, mais de durée plus courte, le nombre de nuitées des étrangers recule de 2,5 % par rapport à la saison 2006. Les campeurs étrangers représentent 36 % des nuitées et sont très majoritairement européens (97 %). Ils privilégient les campings haut de gamme, de catégories 3 ou 4 étoiles, qui recueillent 80 % de leurs nuitées. Avec 42 % des nuitées étrangères, les Néerlandais restent la principale nationalité étrangère fréquentant les campings français. Il sont suivis par les Britanniques (19 % des nuitées) et les Allemands (17 %).

Dans le secteur des résidences de tourisme ou des résidences hôtelières, le manque d'enneigement, lors de la saison d'hiver 2006-2007, a nui à l'activité des résidences situées à la montagne (200 000 lits) : leur taux d'occupation moyen est de 66 % contre 69 % lors de l'hiver 2005-2006. La clientèle a par contre augmenté dans les résidences situées au bord de la mer (200 000 lits). Les résidences hôtelières situées en ville (près de 60 000 lits) restent très performantes, avec un taux d'occupation de 70 %.

11. Nuitées selon le type d'emplacements et la catégorie de camping en 2007



Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Pendant la saison d'été 2007, malgré une météo capricieuse et sur un parc toujours en augmentation, le taux d'occupation moyen des résidences de tourisme est resté identique à celui de la saison 2006, à près de 72 %. Sur le littoral, la Côte d'Azur et l'Aquitaine réalisent les meilleures performances, tandis que le littoral nord-ouest recule un peu. La durée moyenne de séjour atteint presque huit jours et la clientèle étrangère représente 23 % de la fréquentation des résidences situées sur le littoral. L'été 2007 est également satisfaisant à la campagne, ce qui n'est pas le cas à la montagne où le taux d'occupation n'est que de 60 %. Enfin, l'activité des résidences urbaines est stable avec un taux d'occupation de 75,5 % lors de la saison d'été 2007. La durée moyenne des séjours en ville est de 6,1 jours, mais contrairement aux autres espaces touristiques, si de nombreux séjours ne durent que 2 ou 3 nuits, d'autres durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois. La clientèle étrangère réalise la moitié de la fréquentation ; elle vient dans les résidences hôtelières autant pour motif d'agrément que pour affaires.

Le tourisme : un secteur créateur d'emplois

Le tourisme génère, dans l'ensemble des secteurs d'activité, près de 900 000 emplois salariés en moyenne annuelle, soit 4,3 % de l'emploi salarié total. L'espace urbain concentre la moitié des emplois touristiques. Cette importance du tourisme urbain est en grande partie liée au tourisme d'affaires. Viennent ensuite le littoral avec 22 % de l'emploi touristique total et l'espace rural (19 %). Enfin, la montagne représente seulement 9 % de l'emploi touristique. Au niveau national, l'emploi touristique repose sur les deux activités essentielles que sont l'hôtellerie et la restauration. C'est la restauration qui prédomine : 28 % des emplois salariés liés au tourisme relèvent de cette activité. L'hôtellerie vient ensuite avec 23 % des emplois liés au tourisme. Cette part atteint 30 % si l'on ajoute les autres activités d'hébergement (gîtes, auberges de jeunesse, campings, villages de vacances, etc.).

Dans l'espace urbain et sur le littoral, c'est la restauration qui détient la première place : elle génère un tiers de l'emploi touristique dans l'espace urbain et un quart sur le littoral, en particulier grâce à la zone « Méditerranée », très urbanisée. À la montagne et à la campagne, l'hôtellerie devance au contraire la restauration. À la montagne, un emploi touristique sur trois se situe dans l'hébergement. Quelques activités très spécifiques peuvent générer de nombreux emplois touristiques : les remontées mécaniques dans les stations de montagne, les parcs d'attraction et les casinos sur le littoral de la Manche, les thermes et la thalassothérapie dans les Pyrénées. Enfin, des activités qui ne sont pas spécifiquement touristiques peuvent peser dans l'emploi touristique total, notamment les supermarchés (qui représentent 5 % de l'emploi touristique total) ou les boulangeries.

Dans tous les types d'espaces (mer, campagnes, villes ou littoral), l'emploi touristique augmente au cours de l'été. Le littoral reçoit un afflux de touristes l'été, et l'activité touristique présente un pic unique, très marqué (*figure 12*). En juillet-août, le littoral regroupe 27 % de l'emploi touristique total. Sur le littoral atlantique, l'emploi salarié touristique est, lors du pic du mois d'août, trois fois plus important qu'en janvier, mois le plus creux. C'est l'espace où l'amplitude saisonnière est maximale. Dans la zone de la Manche, l'écart entre la haute saison et la basse saison est nettement moins fort (rapport de 1,9 seulement). La situation est intermédiaire en Méditerranée (2,4), mais l'arrière-saison touristique y est plus attrayante, et son effet se répercute sur l'emploi.

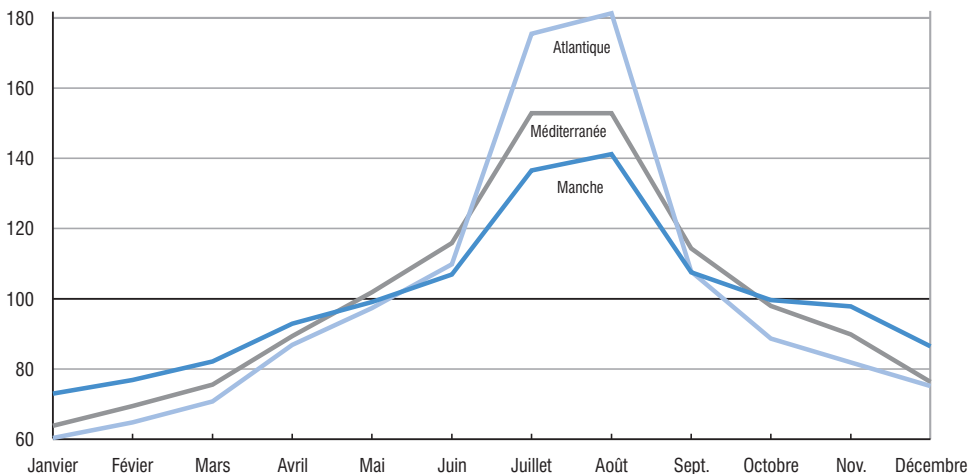
Les stations de montagne diffèrent des autres espaces, avec deux pics d'activité (*figure 13*). À celui de l'été, s'ajoute un second en hiver, surtout en février-mars. L'écart saisonnier atteint son maximum par rapport à la période creuse d'octobre quand les effectifs sont 2,2 fois plus faibles qu'en février. Dans l'espace urbain, les effectifs de salariés liés au tourisme varient nettement

moins au cours de l'année. Ils sont supérieurs toutefois de 50 % pour le pic de juillet par rapport au creux de janvier.

Le secteur des hôtels, cafés et restaurants (HCR) emploie plus de 560 000 salariés et non-salariés dans les cafés et restaurants, et plus de 230 000 dans les hébergements touristiques. En 2007, ce secteur a créé 29 000 emplois salariés, après 20 000 créations en 2006 et 14 000 en 2005. C'est ainsi le quatrième secteur créateur d'emploi depuis trois ans (encadré 3). ■

12. Emploi salarié touristique mensuel - Espace littoral

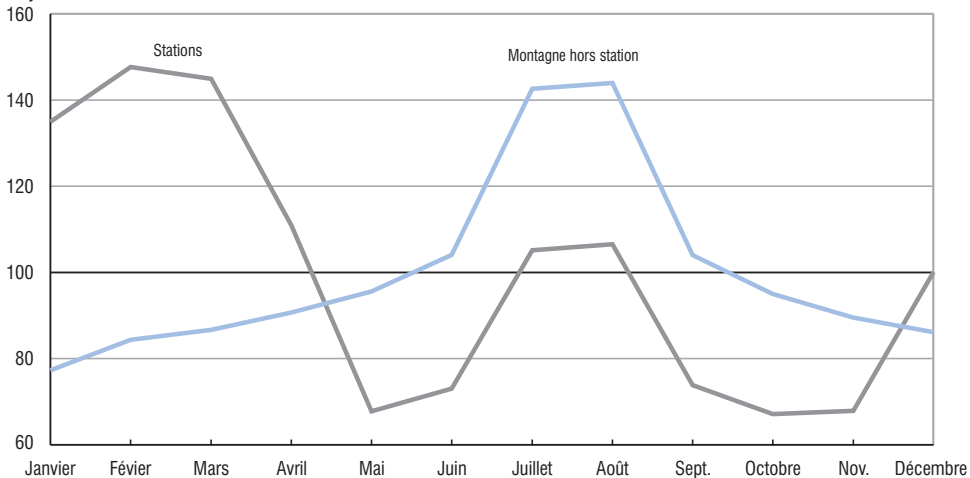
moyenne annuelle = 100



Source : Insee, DADS 2003.

13. Emploi salarié touristique mensuel - Espaces de montagne

moyenne annuelle = 100



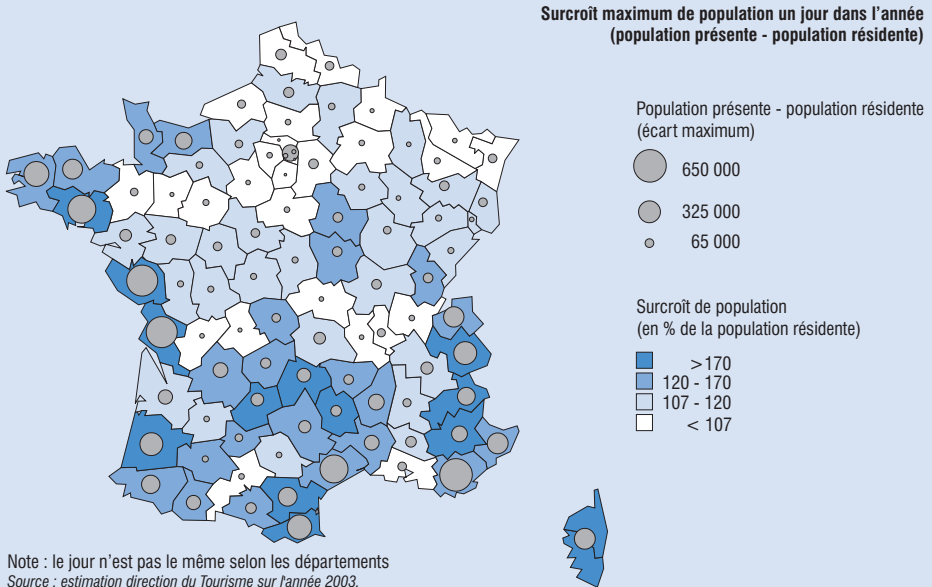
Source : Insee, DADS 2003.

Le tourisme provoque de fortes variations de la population présente en un lieu

Avec le développement de la mobilité, notamment touristique, la population « présente » en un lieu donné à un moment donné peut être très différente de la population « résidente », connue par le recensement général de la population. Par exemple, au 15 août, d'après les enquêtes sur le tourisme 14 millions de Français séjournent hors de leur domicile, dont 1 million à l'étranger. Si l'on prend en compte les 4 millions de touristes étrangers présents en France à la même date, 17 millions de personnes se trouvent sur le territoire français hors de leur domicile.

Par définition, tout habitant d'un département se transforme en touriste dès qu'il voyage dans un autre. Dans chaque département, l'écart entre population résidente et population présente résulte du double mouvement entre les départs en voyage des habitants et les arrivées des touristes, français ou étrangers. Certains départements vont jusqu'à doubler de

population à certaines périodes de l'année, tandis que d'autres, comme Paris, ont une population présente presque toujours inférieure à leur population résidente. Le maximum de population présente est atteint à des dates différentes selon les départements : vers le 15 août pour la Savoie et le Morbihan, mais début décembre pour Paris et le Bas-Rhin (carte). En 2003, le record a été atteint par le département des Hautes-Alpes dont la population présente fin juillet atteignait 2,7 fois la population résidente. Ce rapport n'était plus que de 0,96 début novembre. C'est dans les départements d'Île-de-France, que la part des départs est la plus forte : la population présente à Paris passe de 109 % de la population résidente au début du mois de décembre à 73 % au 16 août. Le record est atteint dans les Hauts-de-Seine où la population présente au 15 août ne représente plus que 56 % de la population résidente.



Encadré 3 (suite)

Les territoires touristiques ont chacun leur saisonnalité propre. Par exemple, les bords de mer attirent les foules en été, tandis qu'à la montagne, les skieurs convergent l'hiver, les randonneurs et les alpinistes l'été. Certains territoires très urbanisés présentent la double caractéristique d'être à la fois fortement exportateurs et fortement importateurs de touristes. Ainsi à Paris, le nombre pourtant très élevé de touristes français et étrangers ne compense jamais – tout au long de l'année – les absences des Parisiens partis en voyage ailleurs.

La présence de personnes à un moment donné sur un territoire induit des consommations et donc une activité économique. Ainsi, la

présence de touristes stimule l'activité des commerces et des services les plus courants : boulangers, coiffeurs, médecins... À Paris, elle stimule aussi des activités plus spécifiques : la part des touristes dans le chiffre d'affaires des grands magasins ou la fréquentation des musées est très importante. Cette activité économique que l'on qualifie de « présentielle » peut être de première importance pour certaines régions fortement touristiques, telles le littoral ou la montagne. Elle doit également être prise en compte dans des régions moins fréquentées mais où le poids relatif de la population touristique est important au regard de la population résidente.

Sources

Le **baromètre de l'Organisation mondiale du tourisme** (OMT) retrace l'activité touristique mondiale, avec les arrivées de touristes internationaux et les recettes touristiques de chaque pays. Il est publié trimestriellement.

L'**enquête auprès des Visiteurs venant de l'étranger** (EVE) mesure le volume mensuel des flux touristiques des non-résidents et observe leur comportement en France métropolitaine : régions visitées, motif et durée du séjour, mode d'hébergement, dépenses effectuées. Elle a été réalisée pour la première fois en 2004. À la sortie du territoire, l'ensemble des visiteurs (touristes et excursionnistes) sont interrogés sur tous les modes de transport utilisés, à l'exception de la route. Pour ce mode de transport, à la suite de l'abolition des frontières physiques consécutive aux accords de Schengen, l'interrogation s'effectue sur les aires d'autoroutes.

L'enquête sur le **Suivi de la demande touristique** des Français (SDT) est réalisée depuis 1990 par TNS-Sofres pour la direction du Tourisme auprès d'un panel de 20 000 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Elle permet de suivre l'évolution des comportements touristiques de la clientèle française : motifs et durées des séjours, modes d'hébergement, espaces fréquentés, activités pratiquées. Depuis 2004, elle concerne la population « résidant en France » et non plus seulement française. Un sous-échantillon comporte également un volet « dépenses ».

L'**enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme** est effectuée mensuellement auprès des hôtels de tourisme classés de 0 à 4 étoiles luxe et des hôtels de chaînes non classés. Réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme, elle bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme. Les principaux indicateurs recueillis sont les arrivées et nuitées (françaises et étrangères), le taux d'occupation, la part des nuitées d'affaires, déclinés suivant plusieurs critères : type d'hôtel, catégorie d'hôtel, espace touristique.

L'**enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** (campings) est, elle aussi, réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme. Elle s'applique à l'ensemble des campings classés (1 à 4 étoiles) possédant au moins un emplacement de passage. Elle est réalisée mensuellement au cours de la saison d'été (mai à septembre) et recueille les mêmes indicateurs que l'enquête hôtelière. Depuis 2004, l'enquête distingue la fréquentation des emplacements nus de celle des emplacements équipés d'un hébergement léger (type chalet, bungalow ou mobile home).

Définitions

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) utilise deux critères pour distinguer les voyageurs entre eux : le motif du séjour et sa durée. Les motifs du séjour permettent de répartir les voyageurs en deux catégories : les **visiteurs** dont la motivation est touristique, et ceux qui se rendent à l'étranger pour exercer une profession rémunérée et qui sont donc exclus des statistiques du tourisme.

Le **tourisme** comprend « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel à des fins de loisirs, pour affaires ou autres motifs ».

La durée du séjour permet de distinguer deux catégories de visiteurs :

- les **touristes** qui passent au moins une nuit (et au plus un an) dans le pays visité ;
- les **excursionnistes**, qui n'en passent aucune.

Un **voyage** y est défini comme tout départ du domicile et retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Ces voyages se décomposent en **séjours** définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en **nuitées**.

Les **longs séjours** ont une durée de 4 nuits et plus ; les **courts séjours** durent de 1 à 3 nuits.

Les **vacances** sont définies comme de longs séjours pour motif de loisirs.

Les séjours en **hébergement non marchand** sont effectués dans une résidence appartenant à un membre de la famille, à des amis, ou dans une résidence secondaire. Les **hébergements marchands** comprennent les hôtels, les campings, les résidences hôtelières et résidences de tourisme, les villages de vacances, les locations saisonnières ou les meublés touristiques, les gîtes et chambres d'hôtes, les auberges de jeunesse...

Les **espaces touristiques**, tels que définis par l'Insee, sont au nombre de 4 : le littoral, la montagne, l'espace rural et l'espace urbain.

Pour en savoir plus

Antczak M., Le Garrec M.-A., « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-05, juin 2008.

Baccaïni B., Khiati A., Thomas G., « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation », *Insee Première* n° 1099, août 2006.

« Baromètre OMT du tourisme mondial », juin 2008, consultable sur www.world-tourism.org.

Bouleau M., Guilbert B., Tardieu F., « Entre escapade et mini-vacances : la place du court séjour en France », *Espaces* n° 252, octobre 2007.

Francastel S., « Le tourisme des français en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-04, juin 2008.

Khiati A., Sylvander M., Terrier C., « En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements », *Insee Première* n° 1050, novembre 2005

Le Garrec M.-A., « L'hôtellerie de tourisme en 2008 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-02, mars 2008.

Le Garrec M.-A., « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.

« Mémento du tourisme », édition 2008, consultable sur <http://statistiques-tourisme.gouv.fr>.

Terrier C., « Les tourisms en France », dans « Le tourisme en France, édition 2005 », *Insee Références*, décembre 2005.
